

SEINE-ET-MARNE NUMERIQUE

RAPPORT

Comité syndical du 29 avril 2025

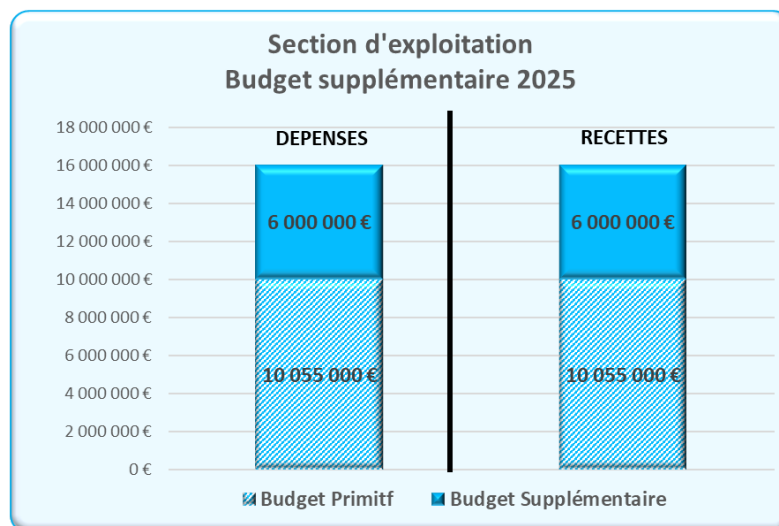
RAPPORT N° DCS2025-016

Objet : Adoption du Budget supplémentaire du Budget annexe « Aménagement Numérique » pour 2025

Le Comité Syndical a adopté le Compte Financier Unique du budget annexe « aménagement numérique » 2024 lors des délibérations précédentes, ainsi que l'affectation du résultat.

Le Budget Supplémentaire détaillé ci-dessous permet d'intégrer l'excédents d'exploitation et le déficit d'investissement, mais également de réajuster les crédits prévus au Budget Primitif.

SECTION D'EXPLOITATION



1. Recettes d'exploitation :

		Budget Primitif	Budget Supplémentaire	BP+BS
Total recettes d'exploitation		10 055 000,00 €	6 000 000,00 €	16 055 000,00 €
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	5 794 829,29 €	5 794 829,29 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 740 000,00 €	0,00 €	4 740 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000,00 €	205 170,71 €	220 170,71 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 300 000,00 €	0,00 €	5 300 000,00 €

a. Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté

Pour donner suite à l'adoption de l'affectation du résultat 2024 du budget annexe « aménagement numérique » par le Comité Syndical, les recettes d'exploitation se trouvent créditées de 5 461 509,29 € d'excédent d'exploitation.

b. Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Dans la continuité du travail réalisé en 2024 sur le remboursement des charges que le Syndicat a payé à la place du délégataire, 205 170,71 € de nouveaux transferts sont inscrits en recettes au budget supplémentaire.

2. Dépenses d'exploitation :

		Budget Primitif	Budget Supplémentaire	BP+BS
Total dépenses d'exploitation		10 055 000,00 €	6 000 000,00 €	16 055 000,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	860 000,00 €	510 000,00 €	1 370 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	660 000,00 €	0,00 €	660 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00 €	10 724,73 €	15 724,73 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000,00 €	20 000,00 €	50 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	1 100 000,00 €	0,00 €	1 100 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 900 000,00 €	5 459 275,27 €	9 359 275,27 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 500 000,00 €	0,00 €	3 500 000,00 €

Il est proposé de revoir les crédits de dépenses d'exploitation comme suit :

a. Chapitre 011 - Charges à caractère général

510 000 € de crédits supplémentaires sont attribués au chapitre des charges à caractère général, notamment pour prendre en charge les dépenses liées à l'exploitation du réseau FttH.

b. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Avec le déploiement du réseau FttH, Seine-et-Marne Numérique se voit facturer certaines taxes locales telles que la taxe foncière ou la taxe d'aménagement. Bien que ces dépenses tendent à être transférées au délégataire, certaines restent à la charge du Syndicat le temps du transfert. Des crédits supplémentaires pour 10 724,73 € sont donc inscrits au chapitre 65. Ces taxes seront par la suite transférées au délégataire.

c. Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Les crédits destinés aux charges exceptionnelles sont abondés de 20 000 €.

d. Chapitre 023 – virement à la section d'investissement

Le plan de financement du Syndicat prévoit un virement de crédits à la section d'investissement permettant de financer les remboursements d'emprunt (en capital), mais également de contribuer aux investissements par le biais de l'autofinancement. Le virement de crédits du budget supplémentaire permet également de corriger le déséquilibre provoqué en investissement par les écritures d'amortissement. Le chapitre est ainsi crédité de plus de 5,4 M€ supplémentaires pour atteindre un total de 9,3 M€.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits d'investissement du budget annexe sont organisés en autorisations de programme.

Pour rappel, les tableaux ci-après, votés lors des délibérations précédentes (révision des autorisations de programme « Premier déploiement » et « Sites isolés » ainsi que de la création de l'AP pour le déploiement du réseau d'objets connectés) donnent le montant des dépenses d'investissement par opération :

AP 2020-2026 « Premier déploiement »

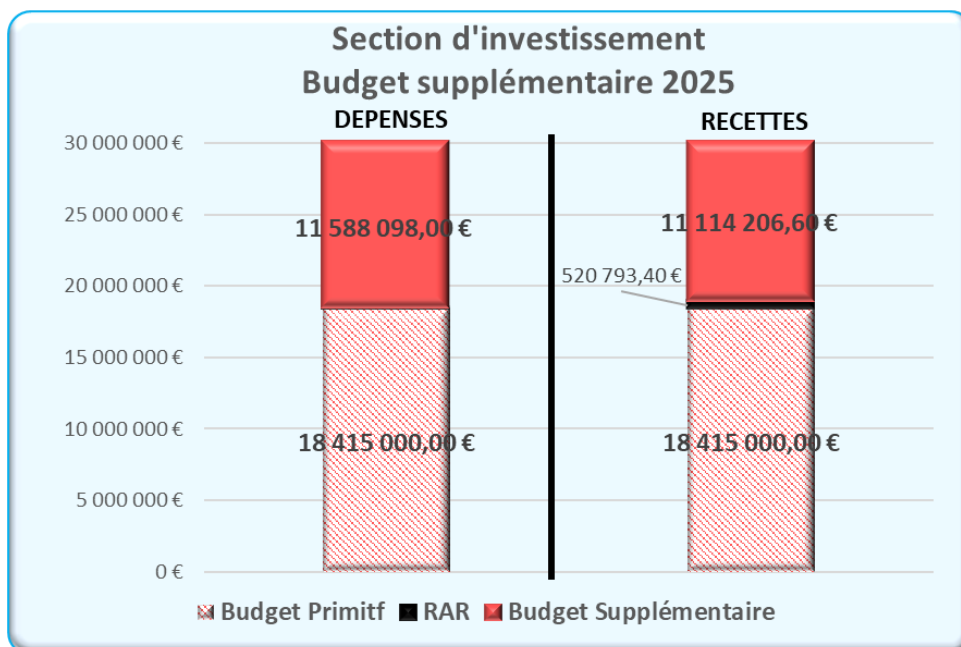
	<2023	2023	2024	2025			2026	TOTAL AP
	Exécution	Exécution	Exécuté	CP origine	Modification	CP modifié	CP	2020/2026
TOTAL AP PREMIER DEPLOIEMENT HT	89 544 743 €	20 929 788 €	13 425 393 €	9 139 372 €	-4 923 566 €	4 215 806 €	4 923 566 €	133 039 295 €
SEMAFIBRE 1 (M1V1) Concessif	19 816 320 €	663 405,26 €	1 862 631,24 €	5 308 449,82 €	-3 308 450 €	2 000 000 €	3 308 450 €	27 650 806 €
SEMAFIBRE 2 Raccordements Finals	20 389 050 €	6 212 761,00 €	6 359 538,69 €	901 216,31 €	-840 461 €	60 755 €	840 461 €	33 862 566 €
SEMAFIBRE 3 (M1V2) affermage	49 339 374 €	14 053 621,28 €	5 203 222,79 €	2 929 705,61 €	-774 655 €	2 155 050 €	774 655 €	71 525 923 €

AP 2023-2026 « Sites isolés »

	2023	2024	2025			2026			TOTAL AP
	Exécution	Exécution	CP origine	Modification	CP modifié	CP origine	Modification	CP modifié	2023/2026
TOTAL AP SITES ISOLES HT	1 079 771 €	1 022 973 €	5 000 000 €	2 935 337 €	7 935 337 €	21 176 509 €	-2 935 337 €	18 241 172 €	28 279 253 €
Déploiement - Sites isolés	1 079 771,16 €	1 022 972,95 €	5 000 000,00 €	2 935 336,76 €	7 935 336,76 €	21 176 508,89 €	-2 935 336,76 €	18 241 172,13 €	28 279 253 €

AP 2025-2029 « Réseau d'objets connectés »

	2025	2026	2027	2028	2029	TOTAL AP
	Prévisions					2025/2029
TOTAL AP	420 000 €	1 015 000 €	1 380 000 €	1 420 000 €	1 100 000 €	5 335 000,00 €
Déploiement réseau d'objets connectés	420 000,00 €	1 015 000,00 €	1 380 000,00 €	1 420 000,00 €	1 100 000,00 €	5 335 000,00 €



Le budget supplémentaire 2025 en section d'investissement s'élève à 11 588 098 € en dépenses et 11 114 206,60 € en recettes, pour un total équilibré de la section (avec les restes à réaliser) de 30 050 000 €.

1. Dépenses d'investissement :

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	RAR	BP+BS+RAR
Total dépenses d'investissement	18 415 000,00 €	11 114 206,60 €	520 793,40 €	30 050 000,00 €
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	9 667 931,33 €	0,00 €	9 667 931,33 €
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5 300 000,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	4 788,94 €	2 000,00 €	0,00 €	6 788,94 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 300 000,00 €
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000,00 €	53 731,33 €	4 682,62 €	68 413,95 €
<i>Immobilisation incorporelles Hors Opérations</i>	10 000,00 €	33 731,33 €	4 682,62 €	48 413,95 €
<i>Immobilisation incorporelles réseau objets connectés</i>	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	415 000,00 €	0,00 €	13 868,78 €	428 868,78 €
<i>Immobilisation corporelles Hors Opérations</i>	415 000,00 €	-400 000,00 €	13 868,78 €	28 868,78 €
<i>Immobilisation corporelles réseau objets connectés</i>	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €
23 TRAVAUX EN-COURS	7 323 375,00 €	2 391 625,00 €	502 242,00 €	10 217 242,00 €
<i>Travaux en-cours Hors opération</i>	0,00 €	115 000,00 €	11 855,00 €	126 855,00 €
<i>Travaux en-cours Opération sem@fibre77 Affermage</i>	2 323 375,00 €	-423 375,00 €	255 050,24 €	2 155 050,24 €
<i>Travaux en-cours Opération sem@fibre77 Sites isolés</i>	5 000 000,00 €	2 700 000,00 €	235 336,76 €	7 935 336,76 €
27 AUTRES IMMO. FINANCIERES	3 061 836,06 €	-1 001 081,06 €	0,00 €	2 060 755,00 €
<i>Autres immo. Financières Hors opération</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Autres immo. financières opération sem@fibre77 1er équipement</i>	3 001 081,06 €	-1 001 081,06 €	0,00 €	2 000 000,00 €
<i>Autres immo. financières opération sem@fibre77 raccordement</i>	60 755,00 €	0,00 €	0,00 €	60 755,00 €

a. Chapitre 001 – Résultat reporté d'investissement

Le budget d'investissement intègre en dépense le déficit d'investissement 2024 de 9 667 931,33 €.

b. Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles

Le chapitre intègre 20 000 € au titre de l'autorisation de programme « réseau d'objets connectés », ainsi que plus de 33 K€ hors opérations.

c. Chapitre 2 – Immobilisations corporelles

Suite à la création de la nouvelle Autorisation de Programme, les 400 000 € inscrits hors opérations au budget primitif sont réaffectés au chapitre 21 sur l'AP « réseau d'objets connectés ».

d. Chapitre 23 – Immobilisations en-cours

Ce chapitre comprend les dépenses des marchés de travaux de la partie affermage de la DSP sem@fibre77, du programme Sites isolés et des dépenses hors opérations.

Le budget supplémentaire intègre de nouveaux crédits d'ajustement des prévisions annuelles pour la partie affermée (-423 375 €), la partie « sites isolés » (2 700 000 €) et hors opérations (115 000 €).

e. Chapitre 27 – Autres immobilisations financières

Les appels à subvention du délégataire de la Délégation de Service Public sem@fibre77 ne donnent pas lieu à l'émission de bons de commande et d'engagements comptables. Il n'y a donc pas de reste à réaliser.

Le Budget Supplémentaire présente une diminution de 1 001 081,06 M€ pour les subventions de premier équipement, ramenant la prévision 2025 à 2M€. Les subventions de raccordement du budget primitif restent inchangées (60 755 €).

2. Recettes d'investissement :

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	RAR	BP+BS+RAR
Total recettes d'investissement	18 415 000,00 €	11 588 098,00 €	46 902,00 €	30 050 000,00 €
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 900 000,00 €	5 459 275,27 €	0,00 €	9 359 275,27 €
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 500 000,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	10 141 822,73 €	0,00 €	10 141 822,73 €
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	11 015 000,00 €	-4 015 000,00 €	46 902,00 €	7 046 902,00 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

a. Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement

Le virement provenant de la section d'exploitation (chapitre 023) est crédité de 5,4 M€ supplémentaires, portant le total à 9,3 M€ comme renvoyé à l'article 2.d de la section d'exploitation.

a. Chapitre 10 – Dotation, fond divers et réserves

Afin de compenser le déficit d'investissement et les restes à réaliser, l'affectation du résultat 2024 inscrit 10,141 M€ en recette d'investissement à l'article « 1068 – Autres réserves ».

b. Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues

Les changements opérés par l'ANCT dans les conditions d'appel de la subvention FSN viennent fortement modifier le calendrier de versement pour 2025. Une réduction des crédits de 4 M€ est donc effectuée sur le budget supplémentaire.

Considérant les éléments détaillés dans le rapport ci-dessus, il est proposé au Comité syndical d'approuver le Budget supplémentaire 2025 du Budget annexe, tel que présenté.